



CLARIS CLOUD

CONDITIONS D'UTILISATION

LE PRÉSENT ACCORD JURIDIQUE (LES « CONDITIONS ») CONCLU ENTRE VOTRE SOCIÉTÉ OU ORGANISATION (DÉSIGNÉE PAR « SOCIÉTÉ », « VOUS » ET « VOTRE/VOS ») D'UNE PART ET CLARIS INTERNATIONAL INC. ET /OU CLARIS INTERNATIONAL (DÉNOMMÉES COLLECTIVEMENT « CLARIS ») D'AUTRE PART, RÉGIT VOTRE UTILISATION DU PRODUIT, DU LOGICIEL, DES SERVICES ET DES SITES WEB CLARIS FILEMAKER CLOUD (« FILEMAKER CLOUD ») (DÉNOMMÉS COLLECTIVEMENT LE « SERVICE »). IL EST IMPORTANT QUE VOUS LISIEZ ET COMPRENIEZ LES CONDITIONS SUIVANTES. EN CLIQUANT SUR « ACCEPTER », VOUS ACCEPTEZ QUE LES PRÉSENTES CONDITIONS RÉGISSENT VOTRE ACCÈS AU SERVICE OU SON UTILISATION. VOUS DÉCLAREZ EN OUTRE AVOIR PLEIN POUVOIR LÉGAL POUR LIER VOTRE SOCIÉTÉ OU ORGANISATION AUX PRÉSENTES CONDITIONS. SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DU POUVOIR LÉGAL NÉCESSAIRE POUR LIER VOTRE SOCIÉTÉ OU ORGANISATION OU SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS, NE CLIQUEZ PAS SUR « ACCEPTER » ET CONTACTEZ CLARIS.

Clariss est le fournisseur du Service et des offres Clariss compatibles établissant une connexion au Service (y compris, et sans limite, Clariss FileMaker Go (« FileMaker Go »), Clariss FileMaker Pro (FileMaker Pro ») et Clariss FileMaker WebDirect (« FileMaker WebDirect »)) (collectivement, lesdites offres sont dénommées « Clients »). Le Service Vous permet d'utiliser certains services Internet pour stocker vos solutions FileMaker sur le Service et pour les rendre accessibles à partir de Vos Clients compatibles (l'« Utilisation permise ») uniquement selon les modalités et conditions énoncées dans les présentes Conditions.

ESSAI. Vous avez souscrit un essai limité (« Essai ») et êtes donc autorisé à utiliser le Service, en vertu des modalités et conditions énoncées dans les présentes Conditions, uniquement pour une période de 15 jours ou supérieure si Clariss la prolonge à sa seule discrétion (« Période d'essai ») pour évaluer le Service aux fins d'envisager d'acheter un abonnement annuel. Votre Essai expire immédiatement à la fin de la Période d'essai ; après quoi, Vous ne pourrez continuer à utiliser le Service que si Vous achetez un abonnement annuel complet au Service. Clariss pourra, à sa seule discrétion, pour une raison quelconque ou sans raison, sans préavis, résilier Votre Essai à tout moment durant la Période d'essai. Si Vous choisissez de ne pas passer à un abonnement annuel complet, Votre Chef d'équipe aura 45 jours après l'expiration de la Période d'essai pour accéder au Service dans le but limité de télécharger une copie de Votre Contenu ou de Vos données stockés sur le Service. Après l'expiration de ladite période de 45 jours, Clariss supprimera automatiquement la totalité de Votre contenu ou de Vos données stockés sur le Service, et Vous ne pourrez plus accéder auxdits Contenu ou données. Au regard de tout Essai, la Section 8 ci-dessous est modifiée de façon à ce que la version d'essai du Service soit fournie « EN L'ÉTAT » et « SANS GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT ». Toutes les autres conditions des présentes Conditions s'appliquent aux Essais et abonnements relatifs au Service (hormis les Sections 7(A) et 7(B)).

1. EXIGENCES LIÉES À L'UTILISATION DU SERVICE

A. Utilisateurs. Vous avez l'entière responsabilité de l'utilisation que Vos Utilisateurs et Vous (tels que définis ci-dessous) faites du Service et Vous veillerez à ce que chaque Utilisateur se conforme pleinement aux présentes Conditions, à la Politique de confidentialité de Clariss proposée à l'adresse <https://www.clariss.com/fr/company/legal/privacy> et à tous Contrats de licence d'utilisateur final ou autres conditions ou accords applicables accompagnant un ou plusieurs des Clients (collectivement, « Politiques et Accords applicables »). Pour cela, Vous (i) serez chargé de la conformité de chaque Utilisateur avec les Politiques et Accords applicables et (ii) ferez appliquer toutes les restrictions et obligations énoncées dans les présentes Conditions. Vous veillerez à ce que tous les Utilisateurs aient l'âge légal de la majorité dans la juridiction où ils résident. Vous empêcherez une utilisation non autorisée du Service par Vos Utilisateurs et mettrez fin à toute utilisation ou tout accès non autorisés au Service. Vous informerez dans les meilleurs délais Clariss d'une utilisation ou d'un accès non autorisés au Service.

Vous aurez la capacité de surveiller, d'accéder à ou de divulguer certaines données utilisateur associées à chacun des comptes Claris ID de Vos Utilisateurs via le portail Web du Service et/ou des outils Administrateur. Vous déclarez et garantissez que, avant de déployer le Service au niveau de votre Société, Vous obtiendrez et maintiendrez tous les droits et autorisations de chaque Utilisateur pour : (1) fournir et utiliser le Service en conformité avec, et de la façon envisagée dans, les présentes Conditions ; et (2) accéder, recevoir et utiliser des données Utilisateur susceptibles de se présenter dans le cadre de la fourniture du Service.

B. Limitations relatives à l'utilisation. Vous convenez d'utiliser le Service aux seules fins autorisées par les présentes Conditions, et dans la seule mesure autorisée par toute loi, réglementation ou pratique généralement acceptée dans la juridiction concernée. Si Votre utilisation du Service ou tout autre comportement menace intentionnellement ou non la capacité de Claris à fournir le Service ou d'autres systèmes, Claris pourra de plein droit prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger le Service et les systèmes de Claris, ce qui pourra inclure la suspension de Votre accès au Service. Des violations répétées des limitations pourront entraîner la résiliation de Votre Compte.

Vous ne pourrez utiliser le Service dans aucun(e) situation ou environnement où une utilisation, une défaillance, des retards, des erreurs, des inexactitudes ou un défaut du Service peuvent entraîner la mort, des dommages corporels ou des dommages physiques ou environnementaux. À titre d'exemple, Vous ne pourrez pas utiliser, ni permettre à quiconque d'utiliser, le Service en liaison avec des avions ou d'autres modes de transports collectifs, des systèmes de communication, des installations nucléaires ou chimiques, des systèmes d'armes, ou des appareils médicaux de Classe III aux termes du FFDCA (Federal Food, Drug, and Cosmetic Act).

Vous ne pourrez pas utiliser le Service ni y accéder pour surveiller la disponibilité, les performances ou la fonctionnalité, ou à d'autres fins d'étalonnage ou d'analyse concurrentielle.

Si Vous êtes une entité couverte, un partenaire ou un représentant d'une entité couverte ou d'un partenaire (selon la définition de ces termes donnée dans le titre 45 du C.F.R § 160.103), Vous convenez de ne pas utiliser de composant, fonction ou autre mécanisme de FileMaker Cloud pour créer, recevoir, maintenir ou transmettre des « informations sanitaires protégées » (selon la définition de ce terme donnée dans le titre 45 du C.F.R § 160.103) ni utiliser FileMaker Cloud d'une façon qui ferait de Claris (ou une Filiale de Claris) Votre partenaire ou celui d'un tiers.

C. Disponibilité du Service. Claris ne formule aucune déclaration selon laquelle (i) le Service, ou une fonctionnalité ou partie de celui-ci, deviendra disponible dans une langue ou un pays particuliers ou (ii) le Service, ou une fonctionnalité ou partie de celui-ci, se conforme aux lois en vigueur dans un autre lieu particulier. Dans la mesure où Vous choisissez d'accéder au Service et de l'utiliser, Vous le faites de Votre propre initiative et êtes chargé de Votre conformité avec toutes les lois en vigueur.

D. Modification du Service. Claris pourra modifier les Conditions de temps à autre ou lors du lancement d'une version mise à jour du Service. Si vous ne souscrivez pas à ces Conditions mises à jour, ne cliquez pas sur Accepter : ainsi, vous n'effectuerez pas de mise à jour à la nouvelle version du Service, mais continuerez à exécuter sa version actuelle. Toutefois, Claris se réserve le droit à tout moment de modifier les présentes Conditions et d'imposer de nouvelles modalités ou conditions à Votre utilisation du Service dans les situations suivantes : (i) en raison de circonstances résultant d'une action légale, réglementaire ou gouvernementale ; (ii) pour traiter des problèmes liés à la sécurité des utilisateurs, à la vie privée des utilisateurs ou à l'intégrité technique ; (iii) pour éviter des interruptions de service touchant d'autres utilisateurs ; ou (iv) pour cause de cataclysme, de catastrophe ou d'événement semblable raisonnablement indépendant de la volonté de Claris. Le fait que Vous utilisiez le Service à la suite de modifications des présentes Conditions vaut acceptation de Votre part desdites modifications, le cas échéant. Claris ne sera pas responsable envers Vous au regard de modifications apportées au Service ou aux conditions de service en conformité avec la présente Section 1(D).

E. Accessibilité. Claris déploiera des efforts raisonnables pour mettre à Votre disposition et à celle de Vos utilisateurs le service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, mais ne saurait être tenue responsable, et décline expressément toute responsabilité, au regard d'un manque de disponibilité du Service apparu pour une raison quelconque, y

compris (et sans limite) une sauvegarde du système ou autre intervention de maintenance périodique (planifiée ou non), des défaillances du réseau de communication ou des cas de force majeure.

F. Assistance. Claris déploiera des efforts raisonnables afin de Vous fournir de l'assistance pour l'utilisation du Service comme décrit dans la Politique d'assistance Claris proposée à l'adresse <https://www.claris.com/company/contact>.

G. Conformité avec la loi. Vous convenez que vous êtes pleinement chargé de veiller à ce que votre utilisation du Service et l'utilisation du Service par chacun de Vos Utilisateurs se conforme pleinement aux lois en vigueur, notamment à toutes les lois en matière de confidentialité et de protection des données.

2. FONCTIONNALITÉS ET SERVICES

A. Administrateur de Votre Instance. Votre Chef d'équipe aura accès à une console d'administrateur FileMaker Cloud (« FileMaker Cloud Admin Console ») par l'intermédiaire de laquelle Vous pourrez voir et mettre à niveau la version de FileMaker Cloud, télécharger des bases de données et fichiers journaux, configurer des paramètres FileMaker Cloud, etc. Votre Chef d'équipe pourra également voir les sauvegardes automatiques et choisir de les restaurer. Le Chef d'équipe et Vous assumerez l'entière responsabilité de la gestion de Votre compte administrateur. Vous êtes pleinement chargé de désigner un Chef d'équipe compétent pour gérer Votre abonnement au Service et gérer en interne l'utilisation du Service par vos Utilisateurs. Vous comprenez que Claris n'est pas chargé de la gestion du Service pour Vos Utilisateurs ou Vous.

B. Abonnement des Utilisateurs FileMaker Cloud. Vous devez acheter une licence FileMaker Cloud correspondant au nombre de personnes uniques, au sein de Votre société ou organisation, qui auront besoin d'un accès au Service (chacune desdites personnes constituant un « Utilisateur »). Chaque Utilisateur a le droit d'accéder aux données stockées dans votre environnement informatique virtuel FileMaker Cloud (« Instance ») en utilisant le client navigateur Web FileMaker WebDirect, le client FileMaker Go et/ou le client FileMaker Pro (collectivement, « Client(s) »). Un Utilisateur peut utiliser un quelconque Client pour accéder à Votre Instance FileMaker Cloud. Vous ne pourrez pas autoriser des Clients achetés sous un autre type de licence (par exemple Licence utilisateur sur site, Licence de connexions simultanées) pour accéder au Service, sauf si vous avez acheté une Licence utilisateur FileMaker Cloud pour la personne concernée. Vous pourrez utiliser les Clients sous cette licence pour établir une connexion à une autre Instance FileMaker Cloud, à condition de disposer d'une Licence utilisateur FileMaker Cloud disponible sur cette autre Instance FileMaker Cloud. Vous ne pourrez réaffecter une Licence utilisateur FileMaker Cloud à une nouvelle personne que si l'Utilisateur actuel n'a plus besoin d'accéder au Service.

1. Claris FileMaker Cloud Essentials : Une version moins chère de FileMaker Cloud (« FileMaker Cloud Essentials ») peut être proposée à l'achat par Claris. Le produit FileMaker Cloud Essentials peut cependant proposer moins de fonctionnalités, autoriser moins d'Utilisateurs, n'être disponible que pour certains clients en fonction du secteur d'activité ou des cas d'utilisation, ou proposer un nombre moins important de Compute (calcul), de Transfert de Données API, de bases de données (« Applications »), ou limiter Votre utilisation du logiciel FileMaker Cloud, en contrepartie d'une telle réduction du prix. Les fonctionnalités de base et les limitations de ce produit FileMaker Cloud Essentials sont résumées dans la documentation mise à Votre disposition au moment de Votre achat de FileMaker Cloud Essentials.

C. Compte Claris ID. Sauf dans les cas mentionnés ci-dessous, l'utilisation du Service nécessite une combinaison unique de nom d'utilisateur et mot de passe, appelée compte Claris ID (« Compte ») et chaque utilisateur est tenu d'utiliser ses informations d'authentification Claris ID afin de se connecter pour utiliser le Service. Le Service permet également aux Utilisateurs de se connecter par l'intermédiaire de certains prestataires tiers d'authentification unique (« SSO ») si ces derniers sont compatibles avec le Service et activés par votre Chef d'équipe responsable du compte de l'Utilisateur. L'utilisation de l'authentification SSO est facultative et n'est disponible que pour Votre commodité et celle de Vos Utilisateurs. L'authentification par l'utilisation d'un service tiers de SSO est soumise à toutes Conditions d'Utilisation applicables associées au prestataire tiers de SSO. Vous acceptez que Votre Utilisation des services du prestataire tiers de SSO est faite à Vos propres risques. Claris n'est pas responsable des atteintes portées à la sécurité, des pertes de données, de tous autres dommages, ou de toute

réclamation ou action juridique en lien avec le prestataire tiers de SSO. Un Utilisateur ne doit révéler ses informations de compte à personne d'autre. Vos Utilisateurs et Vous êtes entièrement responsables du maintien de la confidentialité et de la sécurité des Comptes Utilisateur et de toutes les activités qui ont lieu sur ou via Vos Comptes Utilisateur, et Vous convenez d'informer immédiatement Claris de toute violation de sécurité ou d'un accès non autorisé aux Comptes de vos Utilisateurs. Vous reconnaissez et convenez en outre que ni Vous ni Vos Utilisateurs ne partagerez Votre Compte et/ou mot de passe avec quelqu'un d'autre. Dans toute la mesure autorisée par la loi en vigueur, Claris ne saurait être tenue responsable de pertes résultant de l'utilisation non autorisée de Votre Compte ou de Comptes de Vos Utilisateurs.

Afin d'utiliser le Service, chaque Utilisateur doit entrer son ID Claris et son mot de passe pour authentifier son Compte. Vos Utilisateurs et Vous convenez de fournir des informations exactes et complètes lorsque Vous vous enregistrez auprès du Service et que Vous l'utilisez (« Données d'enregistrement au Service »), et Vous convenez de tenir vos Données d'enregistrement au Service exactes et complètes en permanence. Le fait de ne pas fournir de Données d'enregistrement au Service exactes, à jour et complètes pourra entraîner la suspension et/ou la résiliation de Votre Compte. Vous convenez que Claris pourra stocker et utiliser les Données d'enregistrement au Service que Vous fournissez pour la tenue de votre Compte et la facturation de frais sur celui-ci.

D. Licence Claris FileMaker Data API/OData. Le logiciel FileMaker Cloud comprend les fonctionnalités Claris FileMaker Data API et OData (« Fonctionnalités Data API/OData »). Les fonctionnalités Data API et OData Vous permettent d'extraire et de transférer des données depuis et vers la base de données de Votre Instance FileMaker Cloud. Pour y parvenir, Vous effectuez des requêtes de données de type API REST (chacune étant désignée comme une « Requête de Données ») dans la base de données de Votre Instance FileMaker Cloud. Le nombre de Requêtes de Données que Vous pouvez effectuer est limité par le volume de transfert de données autorisé par l'API (« Transfert de Données API »), tel que défini dans votre abonnement. Pour les Requêtes de Données entrantes (transfert de données vers la base de données de Votre Instance FileMaker Cloud), Vous disposez d'un Transfert de Données API illimité. Pour les Requêtes de Données sortantes (extraction de données de la base de données de Votre déploiement FileMaker Cloud), Vous êtes limité au Transfert de Données API inclus avec Votre abonnement, ainsi qu'au Transfert de Données API supplémentaire que Vous achetez. Le Transfert de données API dont Vous bénéficiez correspond à une période annuelle fondée sur la date de début de Votre contrat et le Transfert de Données API éventuellement non utilisé ne sera pas reporté sur la période annuelle suivante. Vous ne pouvez pas réduire Vos Data API/OData avant la fin de la période d'abonnement en cours.

E. Transfert de données FileMaker. Vous recevrez une attribution de transfert de données pour extraire des données de votre Instance ou en transférer dans votre Instance (« Transfert de Données FileMaker »). Vous recevrez un Transfert de Données FileMaker entrantes illimité. Le Transfert de Données FileMaker sortantes est limité par la quantité de Transfert de Données FileMaker que vous recevez avec Votre abonnement.

F. Stockage des données FileMaker. Vous recevrez une attribution de Stockage des données FileMaker pour stocker Votre contenu de fichier (par exemple, fichiers de solution et conteneurs distants) dans le cadre de Votre abonnement. Les sauvegardes (traitées à la Section 2(I) ci-dessous) ne sont pas comptées dans le cadre de votre Stockage des données FileMaker. Le Chef d'équipe peut acheter de la capacité supplémentaire si nécessaire dans sa Claris Customer Console.

G. Compute. Vos Utilisateurs et Vous recevrez un niveau désigné de Compute (calcul) pour prendre en charge le nombre d'Utilisateurs compris dans le cadre de Votre abonnement payant. Vous pourrez choisir de faire évoluer le niveau de Compute dont vous disposez à tout moment en suivant les étapes énoncées à la Section 2(H)(2) ci-dessous. Vous ne pouvez pas réduire Votre Compute avant la fin de la période d'abonnement payant en cours.

H. Modifications de l'abonnement.

1. Abonnement Utilisateur. Durant la période de votre abonnement payant, Vous pouvez à tout moment modifier votre abonnement pour acheter des licences Utilisateur supplémentaires en allant dans la Claris Customer Console de votre Chef d'équipe et en choisissant de mettre à niveau Votre abonnement. Les

augmentations de Votre abonnement peuvent prendre effet jusqu'à 24 heures après l'achat, mais Vous pouvez également cliquer sur le bouton « Sync Subscription » (Synchroniser l'abonnement) dans la Claris Customer Console du Chef d'équipe et les modifications prendront effet immédiatement. Une fois achetées, les licences Utilisateur supplémentaires ne sont pas remboursables, mais Vous pouvez réduire Votre nombre de Licences utilisateur dans le cadre du processus de renouvellement à la fin de la période d'abonnement payant en cours.

2. Autres modifications de l'abonnement. Durant votre période d'abonnement payant, le Chef d'équipe peut à tout moment faire évoluer la quantité de données liée à FileMaker Data API/OData, le Stockage des données FileMaker et/ou Votre niveau de Compute en allant dans l'onglet Abonnement de la Claris Customer Console du Chef d'équipe, et en choisissant de mettre à niveau l'abonnement concerné. Les augmentations de Votre abonnement peuvent prendre effet jusqu'à 24 heures après l'achat, mais Vous pouvez également cliquer sur le bouton « Sync Subscription » (Synchroniser l'abonnement) dans la Claris Customer Console du Chef d'équipe et les modifications prendront effet immédiatement. Une fois achetés, Vos abonnements ne sont pas remboursables, mais Vous pouvez les réduire dans le cadre du processus de renouvellement à la fin de la période d'abonnement payant en cours.

I. Sauvegarde. Claris crée périodiquement des sauvegardes automatiques de type instantané du Contenu ou d'autres données stockées sur ou via Votre Instance et conserve chacune d'entre elles pendant 30 jours. Votre Chef d'équipe peut récupérer une sauvegarde de type instantané pendant jusqu'à 30 jours (au-delà, ladite sauvegarde de type instantané est supprimée automatiquement), sauf si Vous choisissez de conserver Votre sauvegarde plus longtemps en cliquant sur « Preserve » (Conserver) dans la FileMaker Cloud Admin Console (auquel cas Votre sauvegarde de type instantané sera disponible jusqu'à l'expiration de Votre licence). Claris fera preuve d'une compétence raisonnable et de l'attention nécessaire pour fournir le Service, mais, **DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, CLARIS NE GARANTIT NI NE DÉCLARE QU'UN CONTENU QUE VOUS POUVEZ STOCKER OU AUQUEL VOUS POUVEZ ACCÉDER VIA LE SERVICE NE FERA PAS L'OBJET DE DOMMAGES INVOLONTAIRES, CORRUPTION, PERTE OU RETRAIT EN CONFORMITÉ AVEC LES CONDITIONS DU PRÉSENT ACCORD, ET CLARIS NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LESDITS DOMMAGE, CORRUPTION, PERTE OU RETRAIT SURVIENNENT OU, SI POUR UNE RAISON QUELCONQUE, CLARIS NE SAUVEGARDE PAS VOTRE CONTENU OU N'EN TIENT PAS DE SAUVEGARDE.** Il est de Votre responsabilité de tenir une sauvegarde de secours adéquate de Votre contenu et de vos données en permanence.

J. Vérification en deux étapes et textos. Chaque Utilisateur peut choisir d'activer la Vérification en deux étapes pour son compte Claris ID. Si un Utilisateur choisit d'activer la Vérification en deux étapes pour son compte Claris ID, il consent à (i) fournir à Claris au moins un numéro de téléphone et (ii) recevoir des textos de Claris à l'un ou plusieurs des numéros de téléphone fournis. Nous pourrions envoyer ces textos pour (a) contribuer à maintenir la sécurité des Comptes de Vos Utilisateurs lors de la connexion ; ou (b) comme nécessaire par ailleurs pour intervenir sur le Compte de Vos Utilisateurs ou faire appliquer, ou se conformer à, ces présentes Conditions, nos politiques, la loi en vigueur ou tout autre accord que nous sommes susceptibles d'avoir avec Vous. Lorsqu'un Utilisateur active pour la première fois la Vérification en deux étapes, il reçoit un SMS contenant un code à six chiffres. L'Utilisateur utilisera ce code pour vérifier son ID Claris. Si un Utilisateur choisit de passer la Vérification en deux étapes lorsqu'il s'inscrit pour la première fois pour un ID Claris, il peut retourner dans son profil ID Claris à tout moment pour activer celle-ci.

K. Restrictions d'hébergement commercial. Si Vous fournissez un hébergement commercial à vos Clients, Vous pourrez autoriser un seul Client à accéder à chaque Instance FileMaker Cloud. Vous devez acheter au moins une Instance pour chaque Client auquel vous fournissez des services d'hébergement.

L. Certificat Sectigo SSL. Votre utilisation du Certificat Sectigo SSL comprise avec le logiciel est soumise à, et est tributaire de, Votre conformité avec les conditions de l'Accord d'Abonné au Certificat Sectigo disponible à l'adresse : <https://sectigo.com/uploads/files/Certificate-Subscriber-Agreement-v2.1.pdf>

M. Perte des informations d'authentification Admin Claris. Votre Chef d'équipe est chargé de veiller à maintenir l'accès à votre FileMaker Cloud Admin Console . En conséquence, si le Chef d'équipe oublie ou perd son

mot de passe et ne parvient pas à le réinitialiser via la fonctionnalité « Mot de passe oublié ? », Claris ne pourra pas Vous fournir l'accès à Votre Instance ou un Contenu ou des données qui y sont stockés.

3. VOTRE UTILISATION DU SERVICE

A. Utilisation d'autres produits et services Claris. Des composants ou fonctionnalités particuliers du Service fourni par Claris et/ou ses concédants de licence, y compris et sans limite la possibilité d'utiliser FileMaker Pro et FileMaker Go, nécessitent un logiciel distinct ou d'autres contrats de licence ou conditions d'utilisation. Vous devez lire, accepter et convenir d'être lié par ledit accord distinct quel qu'il soit comme condition d'utilisation de ces composants ou fonctionnalités particuliers du Service.

B. Absence de transfert. Aucune disposition des présentes Conditions ne sera interprétée comme Vous conférant un intérêt, un titre ou une licence sur un ID Claris, un nom de domaine ou de sous-domaine ou une ressource semblable utilisée par Vous en liaison avec le Service. Entre Vous et Claris, Claris possède tous les droits de propriété inhérents et afférents à un ID Claris, un nom de domaine ou de sous-domaine ou une ressource semblable utilisée par Vous en liaison avec le Service.

C. Absence de revente du Service. Vous convenez de ne pas reproduire, copier, dupliquer, vendre, revendre, concéder en sous-licence, louer ou échanger le Service (ou une partie de celui-ci) à quelque fin que ce soit sauf si Claris vous y autorise.

D. Sous-processeurs tiers. Vous acceptez que Claris engage des processeurs supplémentaires lui fournissant des services en liaison avec le Service, tels que le traitement d'informations, l'exécution de commandes de clients, la livraison de produits à Vous, la gestion et l'amélioration des données clients, et la fourniture du service client (« Sous-processeurs »). Vous autorisez l'utilisation d'Apple Inc. en tant que Sous-processeur ainsi que tous autres Sous-processeurs que Claris pourra utiliser, à condition qu'ils soient liés par contrat pour traiter les données personnelles d'une façon non moins protectrice que celle que Claris s'est engagée à respecter pour traiter lesdites données personnelles dans le cadre du présent Accord, et ne soient pas autorisés à utiliser lesdites données personnelles à d'autres fins que celles indiquées dans les présentes. La liste desdits fournisseurs de services est disponible sur demande. Si un Sous-processeur manque à ses obligations de protection des données, Claris restera pleinement responsable envers Vous de l'exécution des obligations de ce Sous-processeur.

E. Documents tiers. Le Service peut afficher, inclure ou fournir un accès à des contenus, données, informations, applications, services ou des documents provenant d'une tierce partie ("Documents Tiers") ou inclure des liens vers certains sites web tiers. En utilisant les Services, Vous reconnaissez et acceptez que Claris n'est pas responsable de l'examen ou de l'évaluation du contenu, de son exactitude, exhaustivité, actualité, validité, du respect des droits d'auteur, de la légalité, de la décence, de la qualité ou de tout autre aspect des Documents Tiers ou sites web tiers. Claris ne garantit, n'approuve, ne supporte et n'engagera pas sa responsabilité envers Vous ou toute autre personne pour tout Service tiers, Document Tiers, site web tiers, ou pour tout autre matériel, produit ou service tiers.

4. CONTENU ET VOTRE CONDUITE

A. Contenu. « Contenu » désigne toutes les informations susceptibles d'être stockées, générées, consultées ou rencontrées par le biais de l'utilisation du Service, telles que des fichiers de données, du texte écrit, des graphismes, photographies, images, sons, vidéos, messages et tous autres matériels de nature semblable. Vous comprenez que tout le Contenu proposé sur le Service relève de la seule responsabilité de l'Utilisateur duquel il provient. Cela signifie que Vous, et non pas Claris, avez l'entière responsabilité de tout Contenu que Vous chargez, téléchargez, publiez, envoyez par courrier électronique, transmettez, stockez ou rendez disponible de toute autre façon via Votre utilisation du Service. Vous comprenez qu'en utilisant le Service Vous pourrez rencontrer du Contenu que vous trouvez offensant, indécent ou répréhensible, et que Vous pourrez exposer d'autres personnes à du Contenu qu'elles sont susceptibles de trouver répréhensible. Claris ne contrôle pas le Contenu publié via le Service, ni ne garantit l'exactitude, l'intégrité ou la qualité dudit Contenu. Vous comprenez et convenez que Votre utilisation du Service et de tout Contenu s'effectue entièrement à Vos risques.

B. Votre conduite

Vous convenez que Vos utilisateurs et Vous n'utiliserez PAS le Service pour :

a. charger, télécharger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre, stocker ou rendre disponible de toute autre façon un Contenu illicite, harcelant, menaçant, préjudiciable, délictueux, diffamatoire, calomnieux, injurieux, violent, obscène, vulgaire, intrusif dans la vie privée d'autrui, haineux, offensant d'un point de vue racial ou ethnique, ou répréhensible à d'autres égards ;

b. traquer, harceler, menacer ou causer du tort à autrui ;

c. prétendre être quelqu'un, ou une entité, que Vous n'êtes pas : Vous ne pouvez pas Vous faire passer pour une autre personne ou entité, un autre utilisateur de FileMaker Cloud, un employé de Claris, un notable ou un chef du gouvernement, ou présenter faussement d'une autre façon Votre affiliation avec une personne ou entité (et Claris se réserve le droit de refuser ou de bloquer un ID Claris ou une adresse électronique pouvant être considérée comme une imitation ou une fausse présentation de Votre identité, ou un détournement du nom ou de l'identité d'une autre personne) ;

d. commettre une violation des droits d'auteur ou une autre violation de la propriété intellectuelle (notamment charger un contenu que Vous n'avez pas le droit de charger), ou divulguer un secret commercial ou des informations confidentielles en infraction avec un contrat de confidentialité, d'emploi ou de non-divulgaration ;

e. publier, envoyer, transmettre ou rendre disponibles de toute autre façon des messages électroniques non sollicités ou non autorisés, de la publicité, des matériels promotionnels, des pourriels, du courrier indésirable, des chaînes de lettres, y compris et sans limite, des annonces commerciales, publicitaires et informatives diffusées en grand nombre;

f. falsifier un en-tête de paquet TCP-IP ou une partie des informations d'en-tête d'un courrier électronique ou d'une publication de groupe de discussion, ou placer d'une autre façon des informations dans un en-tête conçu pour tromper les destinataires quant à l'origine d'un Contenu transmis via le Service (« mystification ») ;

g. charger, publier, envoyer par courrier électronique, transmettre, stocker ou rendre disponible de toute autre façon un matériel contenant des virus ou tout (tous) autre(s) code informatique, fichiers ou programmes conçu(s) pour causer du tort, susceptibles d'en causer ou en causant, perturbant ou limitant l'exploitation normale du Service (ou d'une partie de celui-ci), ou de tout logiciel ou matériel informatique ;

h. perturber ou interrompre le Service (notamment accéder au Service par des moyens automatisés, tels que des scripts ou robots d'indexation), ou des serveurs ou réseaux connectés au Service, ou des politiques, exigences ou réglementations des réseaux connectés au Service (y compris un accès non autorisé aux données ou au trafic qui y sont présents, ou une utilisation ou une surveillance de ces données ou ce trafic) ;

i. planifier ou prendre part à une activité illégale ; et/ou

j. réunir et stocker des données personnelles sur d'autres utilisateurs du Service pour les utiliser en liaison avec une ou plusieurs des activités interdites précitées.

C. Retrait du contenu. Vous reconnaissez que Claris n'est aucunement responsable d'un Contenu fourni par autrui et n'a pas obligation de pré-filtrer ledit Contenu.

D. Stockage du contenu. Claris stocke Votre Contenu (ainsi que tout le Contenu autre stocké sur ou via Votre Instance) dans un centre de données situé aux États-Unis ou dans la région géographique où Vous Vous trouvez (en

fonction du lieu que vous indiquez lorsque vous achetez un abonnement au Service) à sa seule discrétion. Le Contenu de chacun de Vos Utilisateurs sera stocké dans Votre centre de données quel que soit le lieu où se trouve chacun desdits Utilisateurs. Vous êtes responsable d'informer de cette disposition chaque Utilisateur pour veiller à ce qu'il se conforme pleinement à la loi en vigueur au regard d'un contenu qu'il publie sur votre Instance. Claris pourra déplacer Votre Contenu vers un nouveau centre de données s'il y en a un qui devient disponible pour toute autre raison.

E. Sauvegarde de Votre Contenu. Vous êtes chargé de sauvegarder, sur Votre propre ordinateur ou un autre appareil, tout Contenu important que Vous stockez ou auquel vous accédez via le Service. Claris fera preuve d'une compétence raisonnable et de l'attention nécessaire pour fournir le Service, mais ne garantit ni ne déclare qu'un Contenu que vous pouvez stocker ou auquel vous pouvez accéder via le Service ne fera pas l'objet de dommages involontaires, corruption ou perte.

F. Accès à Votre Compte et Contenu. Claris se réserve le droit de prendre les mesures qu'elle croit raisonnablement nécessaires ou adéquates pour faire appliquer et/ou vérifier la conformité avec une quelconque partie de présentes Conditions. Vous reconnaissez et convenez que Claris pourra, sans responsabilité envers Vous, accéder à, utiliser, conserver et/ou divulguer Vos informations de Compte et Votre Contenu à des autorités chargées de l'application des lois, des représentants du gouvernement, et/ou un tiers, comme Claris l'estime raisonnablement nécessaire ou approprié, si elle est tenue légalement de le faire, ou si elle croit de bonne foi que lesdits accès, utilisation, divulgation ou conservation sont raisonnablement nécessaires pour : (i) se conformer à un processus judiciaire ou une demande légale ; (ii) faire appliquer les présentes Conditions, avec notamment une enquête sur une violation potentielle de celles-ci ; (iii) détecter, empêcher ou traiter de toute autre façon des problèmes de sécurité, de fraude ou techniques ; ou (d) protéger les droits, la propriété ou la sûreté de Claris, ses utilisateurs, un tiers ou le public comme la loi l'exige ou y autorise.

G. Avis de droit d'auteur – DMCA. Si Vous croyez qu'un Contenu sur lequel Vous revendiquez un droit d'auteur a fait l'objet d'une infraction par une personne utilisant le Service, veuillez joindre l'Agent des droits d'auteur de Claris de la façon décrite dans une Politique relative aux droits d'auteur à l'adresse https://www.claris.com/company/legal/docs/dmca_process.pdf. Claris pourra, à sa seule discrétion, suspendre et/ou résilier les Comptes d'utilisateurs qui s'avèrent commettre des violations répétées.

H. Violations des présentes Conditions. Si, en utilisant le Service, Vous rencontrez un Contenu que Vous trouvez inapproprié, ou dont vous croyez par ailleurs qu'il constitue une violation des présentes conditions, Vous pourrez le signaler en envoyant un courrier électronique à legal@claris.com.

I. Contenu soumis ou rendu disponible par Vous sur le Service

1. Licence émanant de Vous. Hormis pour un matériel que nous pourrions Vous concéder sous licence, Claris ne revendique pas la propriété des matériels et/ou du Contenu que Vous soumettez ou rendez disponibles sur le Service.

2. Modifications ou transmission du Contenu. Vous comprenez que pour fournir le Service et rendre Votre Contenu disponible sur celui-ci, Claris pourra transmettre Votre Contenu sur divers réseaux publics, sur des supports différents, et modifier ou remplacer Votre Contenu pour se conformer aux exigences techniques liées à la connexion de réseau, d'appareils ou d'ordinateurs. Vous convenez que la licence contenue dans les présentes permet à Claris de prendre toutes les mesures de cette nature.

3. Information sur les marques. Claris, le logo Claris, FileMaker, le logo représentant un dossier, FileMaker Cloud, le logo FileMaker Cloud et d'autres marques, marques de service, graphismes et logos Claris utilisés en liaison avec le Service sont des marques, déposées ou non, de Claris International Inc. aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. La liste des marques de Claris est proposée à l'adresse <https://www.claris.com/fr/company/legal/trademark-guidelines.html>. D'autres marques, marques de service, graphismes et logos utilisés en liaison avec le Service peuvent être les marques de leurs propriétaires respectifs. Il ne Vous est accordé aucun droit ni aucune licence sur une ou plusieurs des marques précitées, et Vous convenez en

autre de ne pas supprimer, masquer ni altérer les mentions de propriété (notamment les mentions relatives à la marque et au droit d'auteur) susceptibles d'être apposées sur ou contenues dans le Service ou Logiciel.

J. Retour d'information. Vous accordez à Claris et chacun de ses Affiliés une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable, libre de droits, entièrement libérée, entièrement cessible en sous-licence (à travers plusieurs niveaux de sous-licences) pour utiliser tout retour d'information, tous commentaires ou toutes suggestions que Vos Utilisateurs ou Vous fournissez à Claris. Vous déclarez et garantissez que vous disposez de tous les droits nécessaires pour accorder à Claris et chacun de ses Affiliés l'octroi de licence précité.

5. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

A. Données personnelles et instructions des Clients. En vertu du présent Accord, Claris, agissant en qualité de processeur de données pour Votre compte, pourra recevoir des Données personnelles si elles sont fournies par Vos utilisateurs ou Vous. En concluant le présent Accord, Vous indiquez à Claris de traiter Vos Données personnelles et celles de Vos Utilisateurs, en conformité avec la loi en vigueur : (i) pour fournir le Service ; (ii) en vertu de Vos instructions telles que données via votre utilisation des Services ; (iii) comme spécifié dans le cadre du présent Accord ; et (iv) comme décrit plus en détail dans toutes autres instructions écrites données par Vous et reconnues par Claris comme constituant des instructions aux termes du présent Accord.

Claris se conformera aux instructions décrites dans la présente Section 5(A) sauf si une exigence légale en vigueur l'en empêche, auquel cas Claris Vous informera de cette exigence légale avant de traiter des Données personnelles (sauf s'il lui est interdit par cette loi de le faire pour d'importants motifs d'intérêt public).

B. Conformité avec la loi. Vous convenez que Vous êtes entièrement chargé de veiller à Votre conformité avec toutes les lois en vigueur, notamment les lois en matière de confidentialité et de protection des données, au regard de l'utilisation ou la collecte de données et d'informations via le Service. Vous êtes également chargé de toute l'activité relative aux Données personnelles, y compris et sans limite, de surveiller lesdites Données personnelles et activité, et d'empêcher et de traiter les données et l'activité inappropriées, notamment de retirer les données et de résilier l'accès de l'Utilisateur rendant disponibles lesdites données. Vous êtes chargé de protéger et limiter l'accès aux données Utilisateur par Vos Utilisateurs et des actions de Vos Utilisateurs disposant d'un accès autorisé pour utiliser le Service.

C. Utilisation des Données personnelles. Pour fournir le Service, Vous indiquez à Claris d'utiliser des Données personnelles, fournies par Vos Utilisateurs et Vous à Claris via l'utilisation du Service, uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir et améliorer le Service, sous réserve des exigences énoncées dans la présente Section 5. En outre, Claris devra :

1. Utiliser et traiter lesdites Données personnelles conformément aux instructions et autorisations reçues de Vous énoncées dans les présentes, mais aussi avec tou(te)s les lois, réglementations, accords ou traités en vigueur.

2. Vous informer si Claris reçoit des demandes d'accès à Vos Données personnelles ou à celles de Vos Utilisateurs en liaison avec le Service, et Claris (i) coopérera avec Vous pour gérer lesdites demandes dans la mesure où celles-ci impliquent des Données personnelles auxquelles Claris a accès ou (ii) mettra d'une autre façon en place un moyen Vous permettant de gérer lesdites demandes directement. Si Vous faites l'objet d'une enquête menée par un organisme de régulation de la protection des données ou une autorité semblable au regard des Données personnelles, Claris Vous apportera assistance et soutien pour répondre à ladite enquête dans la mesure où celle-ci implique des Données personnelles auxquelles Claris a accès en liaison avec le Service.

D. Incidents liés aux données. Claris (i) Vous informera, sans retard injustifié et comme la loi l'exige, si Claris apprend que Vos Données personnelles ont été altérées, supprimées ou perdues en conséquence d'un accès non autorisé au Service (un « Incident relatif aux Données ») ; et (ii) prendra des mesures raisonnables pour réduire le préjudice et sécuriser les données. Vous êtes chargé de fournir à Claris Vos coordonnées tenues à jour auxdites fins de notification. Claris Vous assistera également dans la mesure où sont impliquées des Données personnelles

auxquelles Claris a accès en liaison avec le Service, pour veiller à ce que Vous conformiez à Vos obligations s'agissant de signaler les Incidents liés aux Données aux autorités de surveillance ou aux sujets des données comme prescrit aux termes des Articles 33 et 34 du RGPD, s'il y a lieu, ou à toutes autres obligations en vertu de la loi en vigueur.

Claris n'accédera pas au contenu de Vos Données personnelles pour identifier des informations sous réserve d'exigences légales spécifiques. Vous êtes chargé de vous conformer avec les lois en matière de notification d'incidents qui Vous sont applicable et de vous acquitter de toutes obligations de tiers relatives à un ou plusieurs Incidents liés aux Données.

La notification de Claris d'un Incident lié aux Données ou la réponse de Claris à celui-ci aux termes de la présente Section 5(D) ne sera pas interprétée comme une reconnaissance par Claris d'une responsabilité ou d'une obligation de réparation au regard d'un Incident lié aux données.

E. Vos droits en matière de vérification/d'inspection. Dans la mesure où le RGPD s'applique au traitement de Vos Données personnelles, Claris Vous fournira les informations nécessaires pour démontrer la conformité avec l'Article 28 de cette loi. Si vous disposez de droits de vérification en vertu d'autres lois en vigueur, Claris vous fournira les informations nécessaires pour démontrer la conformité avec vos obligations aux termes de ces lois.

F. Procédures de sécurité. Claris aura recours à des mesures standard du secteur pour protéger des Données personnelles pendant le transfert, le traitement et le stockage de celles-ci. Des Données personnelles cryptées pourront être stockées à un emplacement géographique librement choisi par Claris. Dans le cadre de ces mesures, Claris déploiera également des efforts commerciaux raisonnables pour : (a) crypter des données personnelles à l'état statique et en transit ; (b) garantir en permanence la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes et services de traitement ; (c) rétablir la disponibilité des Données personnelles en temps opportun en cas de problème physique ou technique ; et (d) tester, estimer et évaluer l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles destinées à garantir la sécurité du traitement. Claris pourra mettre à jour les fonctionnalités de sécurité de temps à autre dès lors que les mises à jour n'entraînent pas de dégradation de la sécurité générale du Service.

G. Contrôles de sécurité. Claris Vous assistera pour garantir Votre conformité avec Vos obligations au regard de la sécurité des Données personnelles, y compris, s'il y a lieu, les obligations de Votre Institution, aux termes de l'Article 32 du RGPD, en implémentant les Procédures de sécurité énoncées à la Section 5(F) du présent Accord.

H. Conformité en matière de sécurité. Claris prendra des mesures adéquates pour garantir la conformité de ses employés, prestataires et sous-traitants avec les procédures de sécurité et veiller à ce que toutes les personnes autorisées à traiter des Données personnelles se conforment aux lois en vigueur concernant la confidentialité et la sécurité des Données personnelles au regard du Service.

I. Estimation de l'impact sur les données et consultation préalable. Claris Vous assistera, à sa seule discrétion et dans la mesure où sont impliquées des informations auxquelles Claris a accès en liaison avec le Service, pour garantir Votre conformité avec toutes obligations en vigueur Vous obligeant à réaliser des estimations de l'impact sur la protection des données, ou Vous entretenir avec une autorité de surveillance avant le traitement lorsque la loi l'exige.

J. Notification de violation et coopération. Vous informerez Claris dans les plus brefs délais si Vous apprenez ou avez des raisons de croire qu'une personne, ou une entité, a enfreint Vos mesures de sécurité ou a effectué un accès non autorisé à : (1) des Données personnelles ; (2) de quelconques espaces réservés du Service ; ou (3) des informations confidentielles de Claris (collectivement, « Violation de sécurité des informations »). En cas de Violation de sécurité des informations, Vous fournirez à Claris une assistance et un soutien raisonnables pour réduire le préjudice et sécuriser les données.

K. Transfert de données. Claris veillera à ce que toutes les Données personnelles issues de l'Espace économique européen et de la Suisse soient transférées uniquement vers un pays tiers garantissant un niveau de

protection adéquat ou dans le cadre de garanties appropriées ou de Règles d'entreprise contraignantes comme le prévoient les Articles 46 et 47 du RGPD hormis lorsqu'une dérogation visée à l'Article 49 s'applique. Ladite garantie devra inclure les Clauses contractuelles types/l'Accord sur le flux de données transfrontalier (« les SCC ») joints en Annexe A, s'il y a lieu. Claris International Inc., société sise 5201 Patrick Henry Drive, Santa Clara, Californie, est l'importateur de données en vertu des CSS et agit comme un Sous-traitant. Si le Royaume-Uni quitte l'Union européenne et qu'il est considéré comme un pays inadéquat pour les transferts des données personnelles en provenance de l'EEE ou de la Suisse pendant la durée du présent accord, l'importateur de données définit par les SCC sera Claris International, société sise 2 Furzeground Way, Stockley Park, Uxbridge, Greater London, UB11 1BB, Royaume-Uni. Si vous êtes tenu d'accepter les SCC afin de transférer des données en dehors de l'Espace économique européen ou de la Suisse, vous devez les accepter.

L. Accès aux données et extraction de celles-ci. Claris Vous fournira la capacité ou vous assistera si nécessaire pour accéder à, extraire ou supprimer Vos Données personnelles et celles de Vos utilisateurs en conformité avec Vos obligations en matière de confidentialité et/ou de protection des données, selon le cas. Claris n'est pas chargé des données que Vous stockez hors de son système.

Les demandes de suppression envoyées à Claris seront traitées sous 30 jours.

M. Destruction des données. Lors de la résiliation pour une raison quelconque du présent Accord, Claris détruira de façon sécurisée Vos Données personnelles et celles de Vos Utilisateurs qui sont stockées par Claris en liaison avec le Service dans un délai raisonnable, mais en tout cas sous 45 jours au plus tard.

N. Demandes de tiers. Si Claris reçoit une demande de tiers liée à Votre contenu ou vos Données personnelles ou à ceux de Vos Utilisateurs (« Demande de tiers »), Claris (i) Vous informera, dans la mesure permise par la loi, de sa réception de la Demande de tiers ; et (ii) avertira le demandeur qu'il doit Vous adresser ladite Demande de tiers. Sauf disposition contraire de la loi ou de la Demande de tiers, Vous serez chargé de répondre à la Demande.

O. Accès aux produits et services de tiers. Si vous choisissez d'accéder à, d'utiliser, de télécharger, d'installer ou d'activer des produits ou services de tiers qui fonctionnent avec le Service mais n'en font pas partie, le Service pourra autoriser lesdits produits à accéder à des Données personnelles comme nécessaire pour l'utilisation de ces services supplémentaires. Vous n'avez pas obligation d'utiliser lesdits produits supplémentaires en liaison avec le Service, et Votre Administrateur pourra limiter leur utilisation en conformité avec le présent Accord. Avant d'accéder à ou de télécharger des produits ou services de tiers, Vous

devez examiner les conditions, politiques et pratiques y afférentes pour comprendre quelles données ils peuvent collecter auprès de Vos Utilisateurs, comment les données peuvent être utilisées, partagées et stockées, et, s'il y a lieu, si lesdites pratiques sont cohérentes avec des autorisations que Vous avez obtenues.

6. DROITS DE PROPRIÉTÉ, LOGICIEL

A. Droits de propriété de Claris. Vous reconnaissez et convenez que Claris et/ou ses concédants de licence possèdent tous un droit, un titre et un intérêt inhérents et afférents au Service, et qu'un Logiciel qui Vous est fourni dans le cadre du et/ou en liaison avec le Service (le « Logiciel »), y compris tous les droits de propriété intellectuelle qu'il contient, déposés ou non, et en tout point du monde où ceux-ci peuvent exister. Vous convenez en outre que le Service (y compris le Logiciel, ou une partie de celui-ci) contient des informations privées et confidentielles qui sont protégées par les lois en matière de propriété intellectuelle et d'autres lois en vigueur, concernant notamment et sans limite le droit d'auteur. Vous convenez de ne pas utiliser lesdites informations ou matériels privé(e)s de quelque façon que ce soit, hormis pour l'utilisation du Service en conformité avec les présentes Conditions. Aucune partie du Service ne pourra être reproduite sous une forme ou un moyen quelconque, hormis comme autorisé expressément dans les présentes Conditions. Hormis comme énoncé expressément dans les présentes Conditions, Claris ne Vous accorde pas ou n'accorde pas à Vos Utilisateurs d'autres licences, droits ou intérêt au regard du Service, du Logiciel ou de tous droits de propriété intellectuelle qui y sont contenus ou s'y rapportent.

B. Licence émanant de Claris. Sous réserve de Votre conformité avec les présentes Conditions, Claris Vous accorde une licence non exclusive, non transférable et limitée pour utiliser le Logiciel uniquement, pendant la Durée, (i) comme il Vous a été fourni par Claris dans le cadre du Service et (ii) en conformité avec les présentes Conditions ; à condition, toutefois, que Vous Vous interdisiez (et ne permettiez à personne d'autre de le faire) de copier, modifier, créer une œuvre dérivée liée à, désosser, décompiler ou tenter d'une autre façon de découvrir le code source (sauf si la loi en vigueur le permet ou l'exige expressément), vendre, louer, concéder en sous-licence, d'accorder une sûreté réelle sur, ou de transférer d'une autre façon un droit inhérent au Logiciel.

L'UTILISATION DU LOGICIEL OU D'UNE QUELCONQUE PARTIE DU SERVICE, HORMIS POUR L'UTILISATION DU SERVICE TELLE QUE PERMISE DANS LE PRÉSENT ACCORD, EST STRICTEMENT INTERDITE, ENFREINT LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE CLARIS OU DE TIERS ET VOUS REND PASSIBLE DE SANCTIONS PÉNALES OU CIVILES, NOTAMMENT DE DOMMAGES PÉCUNIAIRES, POUR VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR.

C. Reconnaissances de tiers. Certains composants du Logiciel, et des programmes Open Source de tiers fournis avec le Logiciel, ont été ou pourront être rendus disponibles par Claris sur son site Web (<http://www.claris.com/fr/resources/downloads/>). Les reconnaissances, conditions d'octroi de licence et exclusions liées audit matériel sont contenues dans la documentation électronique « en ligne » du Logiciel, ou peuvent accompagner d'une autre façon ledit matériel, et Votre utilisation dudit matériel est régie par leurs conditions respectives. Claris ne saurait être tenue responsable d'un acte ou d'une omission d'un tiers et ne formule aucune garantie de quelque nature que ce soit au regard de composants ou programmes de tiers fournis avec le Logiciel ou ayant été ou pouvant être rendus disponibles par Claris sur son site Web.

D. Contrôle de l'exportation. L'utilisation du Service et du Logiciel, y compris le transfert, la publication ou le chargement de données, de logiciel ou d'un autre Contenu via le Service, peut être soumise aux lois en matière d'importation et d'exportation des États-Unis et d'autres pays. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur en matière d'exportation et d'importation. En particulier, mais sans limite, le Logiciel ne pourra pas être exporté ou réexporté (i) dans des pays frappés d'embargo par les États-Unis ou (ii) vers une personne figurant sur la liste des ressortissants spécialement désignés du Département du Trésor américain ou la liste des personnes ou entités du ministère du Commerce américain.

En utilisant le Logiciel ou le Service, Vous déclarez et garantisiez que Vous ne vous trouvez pas dans l'un desdits pays ou ne figurez pas sur l'une de ces listes. Vous convenez également de ne pas utiliser le Logiciel ou le Service à des fins interdites par la loi américaine, y compris et sans limite, le développement, la conception, la fabrication ou la production de missiles, et d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Vous convenez en outre de ne pas charger vers Votre compte de données ou de logiciels qui (a) sont soumis à des Réglementations sur le trafic d'armes international ; ou (b) qui ne peuvent pas être exportés sans l'autorisation écrite préalable du gouvernement, y compris et sans limite, certains types de logiciels de cryptage et de code source, sans avoir obtenu cette autorisation. Cette garantie et cet engagement resteront en vigueur après l'expiration des présentes Conditions.

7. DURÉE ET RÉSILIATION

A. Durée de l'Accord. Les présentes Conditions prennent effet à la date où vous les acceptez et demeurent en vigueur jusqu'à ce que tous les abonnements aux termes des présentes aient expiré ou aient été résiliés.

B. Durée des abonnements payants. Pour les abonnements payants au Service, votre période d'abonnement commence à la date où Vous achetez Votre abonnement et expire à la fin de la période annuelle ou pluriannuelle (« Date d'expiration ») que Vous avez achetée (« Durée initiale »). À tout moment avant l'expiration de la période d'abonnement en cours du moment, Vous pouvez choisir de renouveler Votre abonnement pendant une période d'une année ou une période de plusieurs années supplémentaire via la Claris Customer Console de Votre Chef d'équipe en payant les frais de renouvellement (chacune desdites périodes de renouvellement constituant une « Période de renouvellement »). Si Vous n'achetez pas de renouvellement de Votre abonnement payant en cours avant la Date d'expiration, Votre abonnement au Service expire automatiquement à la Date d'expiration de la Période initiale ou le dernier jour de la Période de renouvellement en cours, selon le cas.

C. Résiliation volontaire par Vos Utilisateurs ou Vous.

1. Votre résiliation volontaire du Service. Vous pouvez choisir que votre Organisation ou Société cesse d'utiliser le Service à tout moment. Pour résilier Votre abonnement au Service avant l'expiration de la Durée en cours, Votre Chef d'équipe doit se connecter à la FileMaker Cloud Admin Console et, sous l'onglet Abonnement, cliquer sur le bouton « Stop Instance » (Arrêter l'instance). Votre Chef d'équipe recevra un courrier électronique contenant des instructions supplémentaires sur la façon d'annuler Votre abonnement. Aucuns frais payés par Vous avant Votre résiliation ne sont remboursables (sauf disposition contraire expresse contenue dans les présentes conditions), y compris les frais payés d'avance pendant l'année de facturation au cours de laquelle Vous effectuez la résiliation. La résiliation de Votre Compte ne Vous libère d'aucune obligation de paiement des frais ou charges accumulés.

2. Résiliation volontaire d'un Compte utilisateur. Vous pourrez choisir de supprimer un des Comptes de Vos Utilisateurs en demandant à Votre Chef d'équipe de supprimer la personne en tant qu'Utilisateur sous licence. Si l'un de Vos Utilisateurs ou Vous résiliez un Compte utilisateur particulier en conformité avec la phrase qui précède, ledit Utilisateur n'aura plus accès à du Contenu ou des données associés à son Compte.

3. Résiliation volontaire d'un ID Claris. Si Vous voulez désactiver l'ID Claris d'un Utilisateur particulier et que vous gérez cet ID Claris (« Géré »), Votre Chef d'équipe peut désactiver l'ID Claris dans la Claris Customer Console. Si Votre Utilisateur individuel veut désactiver son ID Claris, il peut contacter Votre Chef d'équipe ; si l'ID Claris de l'Utilisateur est Géré par Claris, contactez le Service clientèle Claris <https://www.claris.com/company/contact/>. Si Vous voulez supprimer un ID Claris, contactez le Service clientèle Claris. Si Votre Utilisateur ou Vous supprimez l'ID Claris d'un Utilisateur en conformité avec la phrase qui précède, ledit Utilisateur n'aura pas accès à d'autres produits et services Claris avec cet ID Claris. Cette action pourra être irréversible.

D. Résiliation par Claris. Claris pourra à tout moment, dans certaines circonstances et sans préavis, résilier ou suspendre immédiatement tout ou partie de Votre Compte, des Comptes de Vos Utilisateurs et/ou de Votre accès au Service ou celui de Vos Utilisateurs. Les Raisons de ladite résiliation sont notamment (mais sans limite) les suivantes : (i) des violations des présentes Conditions ou d'autres politiques ou directives référencées dans les présentes et/ou publiées sur le Service ; (ii) une demande que Vous effectuez pour annuler ou résilier le Service ; (iii) une demande et/ou une injonction d'une autorité chargée de l'application des lois, d'un organe judiciaire ou d'un autre organisme public ; (iv) lorsque la fourniture du Service effectuée pour Vous est ou peut devenir illicite ; (v) des questions ou problèmes techniques ou de sécurité inattendus ; (vi) Votre participation à des activités frauduleuses ou illégales ; ou (vii) le non-paiement de frais dus par Vous en liaison avec le Service, étant cependant entendu que, dans le seul cas d'une violation non essentielle des présentes Conditions, Claris déploiera des efforts raisonnables pour Vous informer par écrit avec un préavis de 30 jours de ladite résiliation ou suspension. Ladite résiliation ou suspension quelle qu'elle soit sera effectuée par Claris à sa seule discrétion et Claris ne sera pas responsable envers Vous, aucun de Vos Utilisateurs ni aucun tiers de dommages susceptibles de résulter ou de découler de ladite résiliation ou suspension de Votre Compte, des Comptes de Vos Utilisateurs et/ou de l'accès au Service par Vos Utilisateurs ou Vous. Claris ne sera pas responsable envers Vous au regard de modifications apportées au Service ou aux conditions de service en conformité avec la présente Section 7(D).

E. Effets de la résiliation. Lors de l'expiration ou de la résiliation de Votre abonnement pour une raison quelconque, Votre licence d'utilisation du Service prend immédiatement fin. Votre Chef d'équipe dispose de 45 jours après l'expiration ou la résiliation pour accéder au Service dans le but limité de télécharger une copie de Votre Contenu ou Vos données stockés sur le Service. En fonction du volume de Votre Contenu, le téléchargement peut prendre un temps considérable. Vous pouvez contacter le Service clientèle pour toute difficulté que Vous pourriez rencontrer.

Au bout de 45 jours, Vous ne pourrez plus accéder à Votre Instance et Claris supprimera Votre contenu et vos données stockées dans, ou dans le cadre de, Votre Instance. D'autres composants individuels du Service que Vous pouvez avoir utilisés ou que vous utilisez faisant l'objet de contrats de licence distincts, tels que les Clients FileMaker, se résilieront ou expireront immédiatement en conformité avec les conditions de ces contrats de licence.

F. Maintien en vigueur. Toutes les conditions et dispositions du présent accord, y compris tous les ajouts et modifications apportés à celui-ci, qui par nature sont destinés à rester en vigueur après une résiliation ou expiration du présent accord, le resteront.

8. EXCLUSION DE GARANTIES

CERTAINS DROITS APPLICABLES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE CERTAINES GARANTIES. EN CONSÉQUENCE, DANS LA MESURE OÙ LESDITES EXCLUSIONS SONT SPÉCIFIQUEMENT INTERDITES PAR LA LOI EN VIGUEUR, CERTAINES DES EXCLUSIONS ÉNONCÉES CI-DESSOUS SONT SUSCEPTIBLES DE NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

CLARIS FERA PREUVE D'UNE COMPÉTENCE RAISONNABLE ET DE L'ATTENTION NÉCESSAIRE POUR FOURNIR LE SERVICE. LES EXCLUSIONS SUIVANTES SONT SOUMISES À LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE.

CLARIS NE GARANTIT, NI NE DÉCLARE OU NE CERTIFIE QUE (A) VOTRE UTILISATION DU SERVICE SERA ININTERROMPUE OU EXEMPT D'ERREURS OU (B) LE SERVICE SERA DISPONIBLE 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7, ET VOUS ACCEPTEZ QUE CLARIS POURRA OCCASIONNELLEMENT SUPPRIMER LE SERVICE PENDANT DES PÉRIODES DE TEMPS INDÉFINIES, OU ANNULER LE SERVICE CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS DU PRÉSENT ACCORD. CLARIS NE GARANTIT PAS LA DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU ET NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE INDISPONIBILITÉ QUE VOS UTILISATEURS OU VOUS RENCONTRERIEZ À LA SUITE DE PROBLÈMES DE CONNECTIVITÉ RÉSEAU OU AUTRE.

VOUS COMPRENEZ ET CONVENEZ EXPRESSÉMENT QUE LE SERVICE EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET « SELON DISPONIBILITÉ ». CLARIS ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, MANDATAIRES, PARTENAIRES ET CONCÉDANTS DE LICENCE DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION LES GARANTIES IMPLICITES D'APTITUDE À LA COMMERCIALISATION, D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. EN PARTICULIER, CLARIS ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, MANDATAIRES, PARTENAIRES ET CONCÉDANTS DE LICENCE NE DONNENT AUCUNE GARANTIE SELON LAQUELLE : (I) LE SERVICE RÉPONDRA À VOS EXIGENCES ; (II) VOTRE UTILISATION DU SERVICE SERA RAPIDE, ININTERROMPUE, SÉCURISÉE OU EXEMPT D'ERREURS ; (III) LES INFORMATIONS QUE VOUS OBTENEZ GRÂCE AU SERVICE SERONT EXACTES OU FIABLES ; (IV) LES DÉFAUTS OU ERREURS DU LOGICIEL QUI VOUS EST FOURNI DANS LE CADRE DU SERVICE SERONT CORRIGÉS ; OU (V) LE SERVICE SE CONFORME À TOUTES LES LOIS EN VIGUEUR.

CLARIS NE DÉCLARE OU NI NE GARANTIT QUE LE SERVICE SERA EXEMPT DE PERTE, DE CORRUPTION, D'ATTAQUES, DE VIRUS, D'INTERFÉRENCES, DE PIRATAGE OU D'AUTRES ATTEINTES À LA SÉCURITÉ, ET DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD.

TOUT ÉLÉMENT TÉLÉCHARGÉ OU AUTREMENT OBTENU VIA L'UTILISATION DU SERVICE EST ACCESSIBLE À VOTRE PROPRE DISCRÉTION ET À VOS PROPRES RISQUES, ET VOUS SEREZ SEUL RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ À VOTRE APPAREIL OU VOTRE ORDINATEUR, OU DE TOUTE PERTE DE DONNÉES RÉSULTANT DU TÉLÉCHARGEMENT DE TELS ÉLÉMENTS, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. VOUS RECONNAISSEZ EN OUTRE QUE LE SERVICE N'EST PAS DESTINÉ OU ADAPTÉ À UNE UTILISATION DANS DES SITUATIONS OU DES ENVIRONNEMENTS OÙ LA DÉFAILLANCE OU LES RETARDS, LES ERREURS OU INEXACTITUDES, DU CONTENU, DES DONNÉES OU DES INFORMATIONS, FOURNIS PAR LE SERVICE, PEUVENT ENTRAÎNER LA MORT, DES DOMMAGES CORPORELS OU DE GRAVES DOMMAGES PHYSIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

CERTAINS DROITS APPLICABLES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DES FOURNISSEURS DE SERVICES. DANS LA MESURE OÙ CES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS SONT SPÉCIFIQUEMENT INTERDITES PAR LA LOI EN VIGUEUR, CERTAINES DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS ÉNONCÉES CI-DESSOUS SONT SUSCEPTIBLES DE NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

CLARIS FERA PREUVE D'UNE COMPÉTENCE RAISONNABLE ET DE L'ATTENTION NÉCESSAIRE POUR FOURNIR LE SERVICE. LES LIMITATIONS SUIVANTES NE S'APPLIQUENT PAS AU REGARD DE LA PERTE RÉSULTANT : (A) DU DÉFAUT DE COMPÉTENCE RAISONNABLE ET D'ATTENTION NÉCESSAIRE DE LA PART DE CLARIS; (B) D'UNE FAUTE LOURDE, D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE OU D'UNE FRAUDE DE CLARIS ; OU (C) D'UN DÉCÈS OU DE DOMMAGES CORPORELS.

VOUS COMPRENEZ ET CONVENEZ EXPRESSÉMENT QUE CLARIS ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, FILIALES, DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, MANDATAIRES, PARTENAIRES ET CONCÉDANTS DE LICENCE NE SERONT PAS RESPONSABLES ENVERS VOUS DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS OU EXEMPLAIRES, Y COMPRIS ET SANS LIMITATION, LES DOMMAGES POUR PERTE DE PROFITS, DE CLIENTÈLE (GOODWILL), D'UTILISATION, DE DONNÉES, DU COÛT D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS OU SERVICES DE REMPLACEMENT, OU AUTRES PERTES IMMATÉRIELLES (MÊME SI CLARIS A ÉTÉ AVERTIE DU RISQUE DE TELS DOMMAGES), RÉSULTANT DE : (I) L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE SERVICE (II) TOUTES MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE OU TOUTE CESSATION PROVISOIRE OU DÉFINITIVE DU SERVICE OU D'UNE QUELCONQUE PARTIE DE CELUI-CI ; (III) L'ALTÉRATION OU L'ACCÈS NON AUTORISÉ À VOS TRANSMISSIONS OU DONNÉES ; (IV) LA SUPPRESSION, LA CORRUPTION, OU LE DÉFAUT DE STOCKAGE ET/OU D'ENVOI OU DE RÉCEPTION DE VOS TRANSMISSIONS OU DONNÉES SUR OU VIA LE SERVICE ; (V) DES DÉCLARATIONS OU DE LA CONDUITE D'UN TIERS SUR LE SERVICE ; OU (VI) TOUTE AUTRE QUESTION RELATIVE AU SERVICE.

LA RESPONSABILITÉ CUMULÉE MAXIMALE DE CLARIS, TOUS DOMMAGES CONFONDUS, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LA SOMME PAYÉE PAR VOUS À CLARIS POUR LE SERVICE AU COURS DE LA PÉRIODE DES DOUZE DERNIERS MOIS D'ABONNEMENT.

10. INDEMNISATION ET RENONCIATION

A. Par Vous. Vous convenez de défendre, d'indemniser et de mettre hors de cause Claris, ses affiliés, filiales, dirigeants, administrateurs, employés, mandataires, partenaires et concédants de licence (« Parties indemnisées Claris ») au regard de toute réclamation ou demande, concernant notamment des honoraires d'avocat raisonnables, formulée par un tiers, relative à ou découlant de : (i) tout Contenu que Vos Utilisateurs ou Vous envoyez, publiez, transmettez ou rendez disponible d'une autre façon via le Service ; (ii) Votre utilisation du Service ou celle de Vos Utilisateurs ; (iii) toute violation effective ou présumée par Vos Utilisateurs ou Vous des présentes Conditions ; (iv) toute mesure prise par Claris dans le cadre de son enquête sur une violation suspectée des présentes Conditions ou en conséquence de sa découverte ou sa détermination du fait qu'une violation des présentes Conditions s'est produite ; ou (v) Une violation par Vos Utilisateurs ou Vous de droits d'une autre personne ou entité ou de lois, règles ou règlements. Vous reconnaissez que le Service n'est pas destiné à une utilisation dans des situations où des erreurs ou inexactitudes du contenu, des services, des données ou des informations fournis par le Service, ou la défaillance du Service, peuvent entraîner la mort, des dommages corporels ou de graves dommages physiques ou environnementaux, et dans la mesure permise par la loi, Vous convenez par les présentes de défendre, d'indemniser et de mettre hors de cause chaque Partie Indemnisée Claris au regard de toutes réclamations formulées en raison de toute utilisation de cette nature par Vos utilisateurs ou Vous. Vous ne pouvez pas poursuivre Claris, ses affiliés, filiales, dirigeants, administrateurs, employés, mandataires, partenaires et concédants de licence en conséquence de sa décision de retirer ou de refuser de traiter des informations ou un Contenu, de Vous mettre en garde, de suspendre ou résilier Votre accès au Service, ou de prendre toute autre mesure pendant l'enquête sur une violation suspectée ou en conséquence d'une conclusion de Claris selon laquelle une violation des présentes Conditions s'est produite. La présente disposition relative à la renonciation et l'indemnité s'applique à toutes les violations décrites ou envisagées par les présentes Conditions. Cette disposition demeurera en vigueur après la résiliation ou l'expiration des présentes

Conditions et/ou Votre utilisation du Service. Vous reconnaissez que vous êtes chargé de toute l'utilisation du Service effectuée au moyen de Votre Compte, et que les présentes Conditions s'appliquent à tout l'usage de Votre compte. Vous convenez de vous conformer aux présentes Conditions et de défendre, d'indemniser et de mettre hors de cause Claris au regard de toutes les réclamations découlant de l'usage de Votre Compte, que ledit usage soit ou non autorisé par Vous.

B. Procédure d'indemnisation. Claris Vous fournira dans des délais raisonnables une notification écrite de toute réclamation couverte par la Section 10(A) qui précède et coopérera avec Vous, à Vos frais, pour contester ladite réclamation. Vous exercerez un contrôle et une autorité totaux sur la contestation de la réclamation concernée, si ce n'est que : (i) Vous ne pourrez régler la réclamation que si Claris se voit offrir une occasion d'examiner les conditions de ladite proposition de règlement et donne préalablement son accord écrit à ladite proposition de règlement ; et (ii) Claris pourra se joindre à la contestation de ladite réclamation avec son propre avocat et à ses frais.

11. VIOLATION ÉVENTUELLE

Si Claris croit que le Service ou le Logiciel violent ou peuvent être présumés violer les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, Claris pourra : (a) obtenir le droit que Vous continuiez, aux frais de Claris à utiliser le Service ou le Logiciel ; (b) fournir un remplacement équivalent ne créant pas de violation ; ou (c) modifier le Service ou le Logiciel de façon qu'ils ne commettent plus la violation. Si Claris ne croit pas que les options décrites dans la présente section sont commercialement raisonnables, elle pourra suspendre ou résilier son utilisation du Service ou du Logiciel concerné, avec un remboursement au prorata des frais prépayés pour le Service ou le Logiciel.

12. GÉNÉRALITÉS

A. Notifications. Claris pourra Vous fournir des notifications concernant le Service par courrier électronique à Votre adresse électronique ou via des publications sur votre site Web et/ou le Service. Vous acceptez de recevoir des notifications par courrier électronique et convenez que toutes lesdites notifications que Claris Vous envoie par voie électronique satisferont aux exigences légales en matière de communication. Toute notification envoyée à Claris doit être (a) envoyée par les services postaux américains, ou (b) envoyée par courrier aérien avec livraison le lendemain, dans chaque cas postée correctement et avec port entièrement prépayé à : Legal Department, Claris International Inc., 5201 Patrick Henry Drive, MS C-51, Santa Clara, California 95054 U.S.A., avec une copie conforme envoyée par courrier électronique à legal@claris.com.

B. Droit applicable. Hormis dans la mesure expressément prévue dans le paragraphe suivant, les présentes Conditions et la relation entre Claris et Vous seront régies par les lois de l'État de Californie, à l'exclusion de ses dispositions relatives aux conflits de lois. Claris et Vous convenez de vous soumettre à la juridiction personnelle et exclusive des tribunaux situés dans les limites du comté de Santa Clara, Californie, pour résoudre tout(e) litige ou réclamation découlant des présentes Conditions.

Si vous vous trouvez hors des États-Unis, le droit applicable et la juridiction seront le droit et les tribunaux du pays de domiciliation de l'entité Claris Vous fournissant le Service.

Est exclue spécifiquement d'une application aux présentes Conditions la loi dénommée Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

C. Caractère complet de l'Accord. Les présentes Conditions, ainsi que tous les autres Politiques et Accords concernés, constituent la totalité de l'accord passé entre Claris et Vous, régissent Votre utilisation du Service et remplacent entièrement tous accords antérieurs passés entre Claris et Vous en liaison avec le Service et le Logiciel.

D. Modalités et conditions supplémentaires. Vous pourrez également être soumis à des modalités et conditions supplémentaires susceptibles de s'appliquer lorsque Vous utilisez des services affiliés, un contenu tiers ou un logiciel tiers.

E. Divisibilité. Si une partie des présentes Conditions est jugée invalide ou non exécutoire, elle sera interprétée de façon cohérente avec la loi en vigueur pour traduire, aussi fidèlement que possible, les intentions initiales des parties, et les parties restantes demeureront pleinement en vigueur.

F. Absence de renonciation. Un retard ou un manquement de Claris s'agissant d'exercer ou de faire appliquer un droit ou une disposition des présentes Conditions ne constituera pas une renonciation auxdits droit ou disposition.

G. Absence de bénéficiaires tiers. Vous convenez que, sauf disposition expresse contraire contenue dans les présentes Conditions, il n'y aura pas de tiers bénéficiaires du présent Accord.

H. Cession. Vous ne pourrez pas céder ou transférer les présentes Conditions, en tout ou partie, par effet de la loi ou autrement, sans l'accord écrit préalable de Claris. Tout changement de contrôle, y compris et sans limite, toute fusion, acquisition, restructuration ou vente de la totalité ou la quasi-totalité de Vos actifs, sera considéré dans le cadre des présentes Conditions comme une cession ou un transfert qui nécessite l'accord écrit préalable de Claris. Une cession contrevenant à ce qui précède sera nulle et non avenue. Sous réserve de ce qui précède, le présent Accord liera les parties, leurs successeurs respectifs et leurs ayants cause autorisés, et s'appliquera à leur profit.

I. Utilisateurs finals du Gouvernement fédéral. Le Service, le Logiciel et la documentation associée sont des « Articles commerciaux » selon la définition de ce terme donnée dans le titre 48 du C.F.R. §2.101, composés de « Logiciel informatique commercial » et de « Documentation du logiciel informatique commercial », selon la définition de ces termes donnée dans le titre 48 du C.F.R. §12.212 or 48 C.F.R. §227.7202, selon le cas. En conformité avec le titre 48 du C.F.R. §12.212 ou 48 du C.F.R. §227.7202-1 à 227.7202-4, selon le cas, le Logiciel informatique commercial et la Documentation du logiciel informatique commercial sont concédés sous licence à des utilisateurs finals du gouvernement américain (a) uniquement en tant qu'Articles commerciaux, et (b) avec les seuls droits qui sont accordés à tous les autres utilisateurs finals en vertu des modalités et conditions contenues dans les présentes. Droits non publiés réservés en vertu des lois américaines régissant les droits d'auteur.

J. Honoraires d'avocat. Dans la mesure non interdite par le droit en vigueur, si une action ou une procédure, qu'elle soit réglementaire, administrative, en droit ou équité, est entamée ou intentée pour faire appliquer ou interpréter certaines des conditions ou dispositions du présent Accord, la partie gagnante dans ladite procédure ou instance pourra de plein droit recouvrer ses honoraires d'avocat raisonnables, les honoraires d'experts témoins, les dépens et les frais, en plus de toute autre réparation à laquelle elle pourra avoir droit. Tel qu'utilisé dans les présentes, « partie gagnante » désigne notamment, sans limite, une partie qui rejette une action en recouvrement aux termes des présentes en échange du paiement des sommes supposément dues, de l'exécution des engagements supposément non respectés ou d'une contrepartie sensiblement égale à la réparation demandée dans l'action.

K. Cas de force majeure. Aucune des deux parties ne sera responsable d'un manquement ou retard causé par un acte de guerre, d'hostilité, de terrorisme ou de désobéissance civile, un incendie, un tremblement de terre, un cataclysme, une catastrophe naturelle, un accident, une pandémie, des mouvements sociaux, des limitations gouvernementales (y compris le refus ou l'annulation d'une licence d'exportation/importation ou autre), ou un autre événement raisonnablement indépendant de la volonté de la partie visée par l'obligation ; étant entendu que dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la découverte du cas de force majeure, ladite partie doit fournir à l'autre une notification écrite. Les deux parties déploieront des efforts raisonnables pour atténuer les effets d'un cas de force majeure. Si un tel cas de force majeure survient, le délai d'exécution ou de correction d'un manquement sera prolongé pendant une période égale à la durée du cas de force majeure, mais en aucun cas pendant plus de trente (30) jours. La présente Section ne dispense aucune des deux parties de son obligation d'instaurer des procédures de reprise après sinistre raisonnables et de s'y conformer.

« Claris » tel qu'utilisé ici désigne :

Claris International Inc., sise 5201 Patrick Henry Drive, Santa Clara, Californie ou

Claris International, sise 2 Furzeground Way, Stockley Park, Uxbridge, Greater London, B11 1BB, Royaume- Uni.

PASSATION ÉLECTRONIQUE DE CONTRATS

Votre utilisation du Service inclut la capacité de conclure des contrats et/ou de réaliser des transactions par voie électronique. VOUS RECONNAISSEZ QUE VOS SOUMISSIONS ÉLECTRONIQUES CONSTITUENT VOTRE ACCORD ET VOTRE INTENTION D'ÊTRE LIÉ PAR LESDITS CONTRATS ET DE PAYER LESDITES TRANSACTIONS. VOTRE ACCORD ET VOTRE INTENTION D'ÊTRE LIÉ PAR DES SOUMISSIONS ÉLECTRONIQUES S'APPLIQUENT À TOUS LES ENREGISTREMENTS RELATIFS À TOUTES LES TRANSACTIONS QUE VOUS CONCLUEZ SUR CE SERVICE, CONCERNANT NOTAMMENT LES NOTIFICATIONS D'ANNULATION, POLITIQUES, CONTRATS ET DEMANDES. Pour accéder à vos enregistrements électroniques, vous pourrez être tenu de disposer d'un certain matériel et d'un certain logiciel, dont vous avez l'entière responsabilité.

ANNEXE A

Clauses Contractuelles Types (sous-traitants)

Aux fins de l'article 26, paragraphe 2 de la directive 95/46/CE pour le transfert des données à caractère personnel vers des sous-traitants établis dans des pays tiers qui n'assurent pas un niveau adéquat de protection des données

Nom de l'organisation exportant les données: **Company** (l'**exportateur** de données)

Et

Nom de l'organisation important les données: **Claris International Inc.** Adresse: **5201 Patrick Henry Drive, Santa Clara, California 95054 USA**

Ou

Nom de l'organisation important les données: **Claris International**
Adresse: **2 Furzegrund Way, Stockley Park, Uxbridge, Greater London, UB11 1BB, United Kingdom**

(l'**importateur** de données)

Ci-après dénommés individuellement une «partie» et collectivement les «parties»

SONT CONVENUS des clauses contractuelles suivantes (ci-après dénommées «les clauses») afin d'offrir des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes lors du transfert, par l'exportateur de données vers l'importateur de données, des données à caractère personnel visées à l'appendice 1.

Clause 1

Définitions

Au sens des clauses:

- a) «données à caractère personnel», «catégories particulières de données», «traiter/traitement», «responsable du traitement», «sous-traitant», «personne concernée» et «autorité de contrôle» ont la même signification que dans la directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données;
- b) l'«exportateur de données» est le responsable du traitement qui transfère les données à caractère personnel;
- c) l'«importateur de données» est le sous-traitant qui accepte de recevoir de l'exportateur de données des données à caractère personnel destinées à être traitées pour le compte de ce dernier après le transfert conformément à ses instructions et aux termes des présentes clauses et qui n'est pas soumis au mécanisme d'un pays tiers assurant une protection adéquate au sens de l'article 25, paragraphe 1, de la directive 95/46/CE;
- d) le «sous-traitant ultérieur» est le sous-traitant engagé par l'importateur de données ou par tout autre sous-traitant ultérieur de celui-ci, qui accepte de recevoir de l'importateur de données ou de tout autre sous-traitant ultérieur de celui-ci des données à caractère personnel exclusivement destinées à des activités de traitement à effectuer pour le compte de l'exportateur de données après le transfert conformément aux instructions de ce dernier, aux conditions énoncées dans les présentes clauses et selon les termes du contrat de sous-traitance écrit;
- e) le «droit applicable à la protection des données» est la législation protégeant les libertés et les droits fondamentaux des personnes, notamment le droit à la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et s'appliquant à un responsable du traitement dans l'État membre où l'exportateur de données est établi;

f) les «mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité» sont les mesures destinées à protéger les données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé, notamment lorsque le traitement suppose la transmission de données par réseau, et contre toute autre forme illicite de traitement.

Clause 2

Détails du transfert

Les détails du transfert et, notamment, le cas échéant, les catégories particulières de données à caractère personnel, sont spécifiés dans l'appendice 1 qui fait partie intégrante des présentes clauses.

Clause 3

Clause du tiers bénéficiaire

1. La personne concernée peut faire appliquer contre l'exportateur de données la présente clause, ainsi que la clause 4, points b) à i), la clause 5, points a) à e) et points g) à j), la clause 6, paragraphes 1 et 2, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12 en tant que tiers bénéficiaire.

2. La personne concernée peut faire appliquer contre l'importateur de données la présente clause, ainsi que la clause 5, points a) à e) et g), la clause 6, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12 dans les cas où l'exportateur de données a matériellement disparu ou a cessé d'exister en droit, à moins que l'ensemble de ses obligations juridiques ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à l'entité qui lui succède, à laquelle reviennent par conséquent les droits et les obligations de l'exportateur de données, et contre laquelle la personne concernée peut donc faire appliquer lesdites clauses.

3. La personne concernée peut faire appliquer contre le sous-traitant ultérieur la présente clause, ainsi que la

clause 5, points a) à e) et g), la clause 6, la clause 7, la clause 8, paragraphe 2, et les clauses 9 à 12, mais uniquement dans les cas où l'exportateur de données et l'importateur de données ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolubles, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, au successeur légal, auquel reviennent par conséquent les droits et les obligations de l'exportateur de données, et contre lequel la personne concernée peut donc faire appliquer lesdites clauses. Cette responsabilité civile du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses.

4. Les parties ne s'opposent pas à ce que la personne concernée soit représentée par une association ou un autre organisme si elle en exprime le souhait et si le droit national l'autorise.

Clause 4

Obligations de l'exportateur de données

L'exportateur de données accepte et garantit ce qui suit:

a) le traitement, y compris le transfert proprement dit des données à caractère personnel, a été et continuera d'être effectué conformément aux dispositions pertinentes du droit applicable à la protection des données (et, le cas échéant, a été notifié aux autorités compétentes de l'État membre dans lequel l'exportateur de données est établi) et n'enfreint pas les dispositions pertinentes dudit État;

- b) il a chargé, et chargera pendant toute la durée des services de traitement de données à caractère personnel, l'importateur de données de traiter les données à caractère personnel transférées pour le compte exclusif de l'exportateur de données et conformément au droit applicable à la protection des données et aux présentes clauses;
- c) l'importateur de données offrira suffisamment de garanties en ce qui concerne les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité spécifiées dans l'appendice 2 du présent contrat;
- d) après l'évaluation des exigences du droit applicable à la protection des données, les mesures de sécurité sont adéquates pour protéger les données à caractère personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé, notamment lorsque le traitement suppose la transmission de données par réseau, et contre toute autre forme illicite de traitement et elles assurent un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger, eu égard au niveau technologique et au coût de mise en œuvre;
- e) il veillera au respect des mesures de sécurité;
- f) si le transfert porte sur des catégories particulières de données, la personne concernée a été informée ou sera informée avant le transfert ou dès que possible après le transfert que ses données pourraient être transmises à un pays tiers n'offrant pas un niveau de protection adéquat au sens de la directive 95/46/CE;
- g) il transmettra toute notification reçue de l'importateur de données ou de tout sous-traitant ultérieur conformément à la clause 5, point b), et à la clause 8, paragraphe 3), à l'autorité de contrôle de la protection des données s'il décide de poursuivre le transfert ou de lever sa suspension;
- h) il mettra à la disposition des personnes concernées, si elles le demandent, une copie des présentes clauses, à l'exception de l'appendice 2, et une description sommaire des mesures de sécurité, ainsi qu'une copie de tout contrat de sous-traitance ultérieure ayant été conclu conformément aux présentes clauses, à moins que les clauses ou le contrat contienne(nt) des informations commerciales, auquel cas il pourra retirer ces informations;
- i) en cas de sous-traitance ultérieure, l'activité de traitement est effectuée conformément à la clause 11 par un sous-traitant ultérieur offrant au moins le même niveau de protection des données à caractère personnel et des droits de la personne concernée que l'importateur de données conformément aux présentes clauses; et
- j) il veillera au respect de la clause 4, points a) à i). Clause 5

Obligations de l'importateur de données

L'importateur de données accepte et garantit ce qui suit:

- a) il traitera les données à caractère personnel pour le compte exclusif de l'exportateur de données et conformément aux instructions de ce dernier et aux présentes clauses; s'il est dans l'incapacité de s'y conformer pour quelque raison que ce soit, il accepte d'informer dans les meilleurs délais l'exportateur de données de son incapacité, auquel cas ce dernier a le droit de suspendre le transfert de données et/ou de résilier le contrat;
- b) il n'a aucune raison de croire que la législation le concernant l'empêche de remplir les instructions données par l'exportateur de données et les obligations qui lui incombent conformément au contrat, et si ladite législation fait l'objet d'une modification susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes pour les garanties et les obligations offertes par les clauses, il communiquera la modification à l'exportateur de données sans retard après en avoir eu connaissance, auquel cas ce dernier a le droit de suspendre le transfert de données et/ou de résilier le contrat;
- c) il a mis en œuvre les mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité spécifiées dans l'appendice 2 avant de traiter les données à caractère personnel transférées;

d) il communiquera sans retard à l'exportateur de données:

i) toute demande contraignante de divulgation des données à caractère personnel émanant d'une autorité de maintien de l'ordre, sauf disposition contraire, telle qu'une interdiction de caractère pénal visant à préserver le secret d'une enquête policière;

ii) tout accès fortuit ou non autorisé; et

iii) toute demande reçue directement des personnes concernées sans répondre à cette demande, à moins qu'il n'ait été autorisé à le faire;

e) il traitera rapidement et comme il se doit toutes les demandes de renseignements émanant de l'exportateur de données relatives à son traitement des données à caractère personnel qui font l'objet du transfert et se rangera à l'avis de l'autorité de contrôle en ce qui concerne le traitement des données transférées;

f) à la demande de l'exportateur de données, il soumettra ses moyens de traitement de données à une vérification des activités de traitement couvertes par les présentes clauses qui sera effectuée par l'exportateur de données ou un organe de contrôle composé de membres indépendants possédant les qualifications professionnelles requises, soumis à une obligation de secret et choisis par l'exportateur de données, le cas échéant, avec l'accord de l'autorité de contrôle;

g) il mettra à la disposition de la personne concernée, si elle le demande, une copie des présentes clauses, ou tout contrat de sous-traitance ultérieure existant, à moins que les clauses ou le contrat contienne(nt) des informations commerciales, auquel cas il pourra retirer ces informations, à l'exception de l'appendice 2, qui sera remplacé par une description sommaire des mesures de sécurité, lorsque la personne concernée n'est pas

en mesure d'obtenir une copie de l'exportateur de données;

h) en cas de sous-traitance ultérieure, il veillera au préalable à informer l'exportateur de données et à obtenir l'accord écrit de ce dernier;

i) les services de traitement fournis par le sous-traitant ultérieur seront conformes à la clause 11;

j) il enverra dans les meilleurs délais une copie de tout accord de sous-traitance ultérieure conclu par lui en vertu des présentes clauses à l'exportateur de données.

Clause 6

Responsabilité

1. Les parties conviennent que toute personne concernée ayant subi un dommage du fait d'un manquement aux obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11 par une des parties ou par un sous-traitant ultérieur a le droit d'obtenir de l'exportateur de données réparation du préjudice subi.

2. Si une personne concernée est empêchée d'intenter l'action en réparation visée au paragraphe 1 contre l'exportateur de données pour manquement par l'importateur de données ou par son sous traitant ultérieur à l'une ou l'autre de ses obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11, parce que l'exportateur de données a matériellement disparu, a cessé d'exister en droit ou est devenu insolvable, l'importateur de données accepte que la personne concernée puisse déposer une plainte à son encontre comme s'il était l'exportateur de données, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à l'entité qui lui succède, contre laquelle la personne concernée peut alors faire valoir ses droits.

L'importateur de données ne peut invoquer un manquement par un sous-traitant ultérieur à ses obligations pour échapper à ses propres responsabilités.

3. Si une personne concernée est empêchée d'intenter l'action visée aux paragraphes 1 et 2 contre l'exportateur de données ou l'importateur de données pour manquement par le sous traitant ultérieur à l'une ou l'autre de ses obligations visées à la clause 3 ou à la clause 11, parce que l'exportateur de données et l'importateur de données ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolvable, le sous-traitant ultérieur accepte que la personne concernée puisse déposer une plainte à son encontre en ce qui concerne ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses comme s'il était l'exportateur de données ou l'importateur de données, à moins que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ou de l'importateur de données ait été transféré, par contrat ou par effet de la loi, au successeur légal, contre lequel la personne concernée peut alors faire valoir ses droits. La responsabilité du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de traitement conformément aux présentes clauses.

Clause 7

Médiation et juridiction

1. L'importateur de données convient que si, en vertu des clauses, la personne concernée invoque à son encontre le droit du tiers bénéficiaire et/ou demande réparation du préjudice subi, il acceptera la décision de la personne concernée:

- a) de soumettre le litige à la médiation d'une personne indépendante ou, le cas échéant, de l'autorité de contrôle;
- b) de porter le litige devant les tribunaux de l'État membre où l'exportateur de données est établi.

2. Les parties conviennent que le choix effectué par la personne concernée ne remettra pas en cause le droit procédural ou matériel de cette dernière d'obtenir réparation conformément à d'autres dispositions du droit national ou international.

Clause 8

Coopération avec les autorités de contrôle

1. L'exportateur de données convient de déposer une copie du présent contrat auprès de l'autorité de contrôle si celle-ci l'exige ou si ce dépôt est prévu par le droit applicable à la protection des données.

2. Les parties conviennent que l'autorité de contrôle a le droit d'effectuer des vérifications chez l'importateur de données et chez tout sous-traitant ultérieur dans la même mesure et dans les mêmes conditions qu'en cas de vérifications opérées chez l'exportateur de données conformément au droit applicable à la protection des données.

3. L'importateur de données informe l'exportateur de données dans les meilleurs délais de l'existence d'une législation le concernant ou concernant tout sous-traitant ultérieur faisant obstacle à ce que des vérifications soient effectuées chez lui ou chez tout sous-traitant ultérieur conformément au paragraphe 2. Dans ce cas, l'exportateur de données a le droit de prendre les mesures prévues par la clause 5, point b).

Clause 9

Droit applicable

Les clauses sont régies par le droit de l'État membre où l'exportateur de données est établi. Clause 10

Modification du contrat

Les parties s'engagent à ne pas modifier les présentes clauses. Les parties restent libres d'inclure d'autres clauses à caractère commercial qu'elles jugent nécessaires, à condition qu'elles ne contredisent pas les présentes clauses.

Clause 11

Sous-traitance ultérieure

1. L'importateur de données ne sous-traite aucune de ses activités de traitement effectuées pour le compte de l'exportateur de données conformément aux présentes clauses sans l'accord écrit préalable de l'exportateur de données. L'importateur de données ne sous-traite les obligations qui lui incombent conformément aux présentes clauses, avec l'accord de l'exportateur de données, qu'au moyen d'un accord écrit conclu avec le sous-traitant ultérieur, imposant à ce dernier les mêmes obligations que celles qui incombent à l'importateur de données conformément aux présentes clauses. En cas de manquement par le sous-traitant ultérieur aux obligations en matière de protection des données qui lui incombent conformément audit accord écrit, l'importateur de données reste pleinement responsable du respect de ces obligations envers l'exportateur de données.

2. Le contrat écrit préalable entre l'importateur de données et le sous-traitant ultérieur prévoit également une clause du tiers bénéficiaire telle qu'énoncée à la clause 3 pour les cas où la personne concernée est empêchée d'intenter l'action en réparation visée à la clause 6, paragraphe 1, contre l'exportateur de données ou l'importateur de données parce que ceux-ci ont matériellement disparu, ont cessé d'exister en droit ou sont devenus insolubles, et que l'ensemble des obligations juridiques de l'exportateur de données ou de l'importateur de données n'a pas été transféré, par contrat ou par effet de la loi, à une autre entité leur ayant succédé. Cette responsabilité civile du sous-traitant ultérieur doit être limitée à ses propres activités de

traitement conformément aux présentes clauses.

3. Les dispositions relatives aux aspects de la sous-traitance ultérieure liés à la protection des données du contrat visé au paragraphe 1 sont régies par le droit de l'État membre où l'exportateur de données est établi.

4. L'exportateur de données tient une liste des accords de sous-traitance ultérieure conclus en vertu des présentes clauses et notifiés par l'importateur de données conformément à la clause 5, point j), qui sera mise à jour au moins une fois par an. Cette liste est mise à la disposition de l'autorité de contrôle de la protection des données de l'exportateur de données.

Clause 12

Obligation après la résiliation des services de traitement des données à caractère personnel

1. Les parties conviennent qu'au terme des services de traitement des données, l'importateur de données et le sous-traitant ultérieur restitueront à l'exportateur de données, et à la convenance de celui-ci, l'ensemble des données à caractère personnel transférées ainsi que les copies ou détruiront l'ensemble de ces données et en apporteront la preuve à l'exportateur de données, à moins que la législation imposée à l'importateur de données l'empêche de restituer ou de détruire la totalité ou une partie des données à caractère personnel transférées. Dans ce cas, l'importateur de données garantit qu'il assurera la confidentialité des données à caractère personnel transférées et qu'il ne traitera plus activement ces données.

2. L'importateur de données et le sous-traitant ultérieur garantissent que si l'exportateur de données et/ou l'autorité de contrôle le demandent, ils soumettront leurs moyens de traitement de données à une vérification des mesures visées au paragraphe 1.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont fait signer les présentes par leur représentant respectif, à effet à la Date d'Effet.

Au nom de l'exportateur de données:

Nom: Fonction: Date: Signature:

Au nom de l'importateur de données:

Nom: Sophia Yungen Fonction: Secretary
Date: September 10, 2019

Signature:



APPENDICE 1 DES CLAUSES CONTRACTUELLES TYPES

Exportateur de données

L'exportateur de données est (veuillez préciser succinctement vos activités en rapport avec le transfert):

L'exportateur de données est l'entité juridique qui a conclu les Conditions de Service Claris FileMaker Cloud.

Importateur de données

L'importateur de données est (veuillez préciser succinctement vos activités en rapport avec le transfert):

L'importateur de données fournit des services de technologie et de système d'information.

Personnes concernées

Les données à caractère personnel transférées concernent les catégories suivantes de personnes concernées:

L'exportateur de données peut transmettre des Données Personnelles au Service, selon les modalités que l'exportateur de données détermine et contrôle à sa seule discrétion, et qui peuvent inclure notamment les Données Personnelles liées aux catégories de personnes concernées suivantes :

- Employés ou Utilisateurs de l'exportateur de Données
- Clients, Distributeurs et Fournisseurs de l'exportateur de Données

Catégories de données

Les données à caractère personnel transférées concernent les catégories suivantes de données:

L'exportateur de données peut transmettre des Données Personnelles au Service, selon les modalités que l'exportateur de données détermine et contrôle à sa seule discrétion, et qui peuvent inclure, notamment, les catégories de Données Personnelles suivantes :

- Prénom et Nom
- Adresse E-mail
- Numéro de Téléphone - Adresse Postale

Catégories particulières de données

L'exportateur de données peut transmettre des catégories particulières de Données au Service, selon les modalités que l'exportateur de données détermine et contrôle à sa seule discrétion.

Traitement

Les données à caractère personnel transférées seront soumises aux activités de traitement de base suivantes: Les données personnelles doivent être traitées dans le cadre de la fourniture des services de système d'information et de technologie conformément aux Conditions de Service Claris FileMaker Cloud.

EXPORTATEUR DE DONNÉES Nom: **Company**

Date:

Signature autorisée:

IMPORTATEUR DE DONNÉES

Nom: Sophia Yungen pour le compte d' Claris International Inc. ou Claris International Date: September 10, 2019
Signature autorisée:



APPENDICE 2 DES CLAUSES CONTRACTUELLES TYPES

Description des mesures techniques et d'organisation liées à la sécurité mises en œuvre par l'importateur de données conformément à la clause 4, point d), et à la clause 5, point c) (ou document/législation jointe):

L'importateur de données met en œuvre un programme de protection et de sécurité des données personnelles complet et à jour aux fins d'assurer une protection adéquate des données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé, en particulier lorsque le traitement implique la transmission des données personnelles sur un réseau, et contre toutes les autres formes de traitement illicite.

L'importateur de données s'engage à faire des efforts commercialement raisonnables pour:

- empêcher toute personne non autorisée d'accéder aux installations utilisées pour le traitement des données (contrôle des entrées dans les installations);
- empêcher que des supports de données puissent être lus, copiés, modifiés ou déplacés par des personnes non autorisées (contrôle des supports);
- empêcher l'introduction non autorisée de toute donnée dans le système d'information, ainsi que toute connaissance, modification ou suppression non autorisée des données enregistrées (contrôle de la mémoire) ;
- empêcher que les systèmes de traitement de données puissent être utilisés par des personnes non autorisées à l'aide d'outils de transmission de données (contrôle de l'utilisation) ;
- veiller à ce que les personnes autorisées, lorsqu'elles utilisent un système de traitement automatisé de données, ne puissent accéder qu'aux données relevant de leurs compétences (contrôle d'accès) ;
- assurer la vérification et l'enregistrement de l'identité des tiers auxquels les données peuvent être transmises par des outils de transmission (contrôle de la transmission);
- veiller à ce que l'identité de toutes les personnes qui ont ou ont eu accès au système d'information et aux données introduites dans le système puisse être vérifiée et enregistrée après coup, à tout moment et par toute personne compétente (contrôle de l'introduction) ;
- éviter que les données soient lues, copiées, modifiées ou supprimées de façon non autorisée lorsque les données sont communiquées et que les supports de données sont transportés (contrôle du transport); et
- protéger les données en créant des copies de sauvegarde (contrôle de disponibilité).

Il est entendu que les mesures techniques et organisationnelles qui précèdent sont sous réserve des progrès techniques, des changements organisationnels, et d'autres développements, et l'importateur de données peut mettre en œuvre des mesures de rechange adéquates si ces mesures ne sont pas en deça du niveau de protection convenu contractuellement.

EXPORTATEUR DE DONNÉES Nom: **Company**

Date:

Signature autorisée:

IMPORTATEUR DE DONNÉES

Nom: Sophia Yungen pour le compte d' Claris International Inc. ou Claris International Date: September 10 ,2019

Signature autorisée:

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'sophia yungen', is written in a cursive style.